

# Vue d'ensemble

# Évolution de l'emploi et des salaires depuis 2009

*Michel Amar, Roselyne Kerjosse, Nathan Ré mila, Frédéric Tallet\**

Après avoir connu des pertes en 2008 et 2009, l'emploi salarié a renoué avec les créations de postes en 2010 tirant profit du retour de la croissance. La progression de l'emploi est restée forte au premier semestre 2011, mais un nouveau retournement à la baisse s'opère depuis lors. L'intérim a contribué à cette reprise des créations d'emploi en 2010, avant de ralentir au cours du premier semestre 2011 et d'enregistrer une baisse au troisième trimestre. Entre 2010 et début 2011, l'amélioration s'est traduite par une croissance modérée de l'emploi dans le secteur marchand hors intérim et par de moindres destructions de postes dans l'industrie.

Alors que l'emploi est loin d'avoir retrouvé son niveau d'avant-crise, la dynamique positive de l'emploi entre début 2010 et mi-2011 a permis une décrue modérée du taux de chômage en France métropolitaine de 9,5 % fin 2009 à 9,1 % mi-2011. Au troisième trimestre 2011, le taux de chômage est à nouveau en hausse et atteint 9,3 %.

La dégradation de la situation du marché du travail survient à la fin 2008 n'a affecté que tardivement l'évolution moyenne des salaires du secteur privé. Du fait de délais d'ajustement entre prix et salaires relativement longs, et du profil particulier de l'évolution des prix en 2008 et 2009 -pic d'inflation en 2008 suivi d'une quasi-stabilisation des prix en 2009- les salaires bruts moyens du secteur privé ont accéléré en 2009 en termes réels (+ 0,9 % contre + 0,3 % en 2008), avant de retrouver une évolution plus modérée en 2010 et en 2011. Ce constat se décline différemment selon les catégories sociales : repli du salaire moyen des cadres, pour lesquels la part du salaire variable est plus importante ; meilleure tenue du salaire moyen des ouvriers. Ces derniers ont davantage été concernés par la réduction des effectifs, ce qui se traduit par une hausse du salaire moyen de ceux qui ont gardé leur emploi.

En 2010, l'économie française a renoué avec la croissance : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 1,5 %, après un repli historique de 2,7 % en 2009 et un recul de 0,1 % en 2008. La croissance s'est poursuivie en 2011. Après une vive accélération au 1<sup>er</sup> trimestre (+ 0,9 %), le PIB a légèrement reculé au 2<sup>e</sup> trimestre (- 0,1 %) avant d'augmenter à nouveau au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 0,3 %). Dans le sillage de ces évolutions, l'emploi salarié total, après de fortes baisses en 2008 (- 166 000 emplois en glissement annuel) et en 2009 (- 252 000 emplois), a crû à nouveau en 2010 et au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (*figure 1*) avec respectivement 129 000 et 137 000 créations d'emplois salariés dans le secteur marchand non agricole (SMNA). Cependant, au 3<sup>e</sup> trimestre 2011 un nouveau retournement s'opère : l'emploi marchand est en particulier tiré à la baisse par l'intérim. La reprise a ainsi été modérée aussi bien pour l'activité, qui mi-2011 n'avait pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise, que pour l'emploi, qui reste nettement inférieur (de 310 000 postes sur le SMNA) à son pic de début 2008.

---

\* Michel Amar, Roselyne Kerjosse, Nathan Ré mila, Frédéric Tallet, Insee.

## 1. Emploi salarié selon le secteur d'activité

en milliers, données CVS en fin d'année

Secteur d'activité	Glissements annuels						Niveau d'emploi au 31/12/2010
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
<b>Emploi salarié des secteurs marchands</b>							
<b>non agricoles<sup>1</sup></b>	<b>91</b>	<b>194</b>	<b>270</b>	<b>- 188</b>	<b>- 340</b>	<b>129</b>	<b>15 993</b>
Ensemble industrie	- 89	- 60	- 44	- 78	- 174	- 62	3 288
<i>dont : industrie manufacturière</i>	- 80	- 53	- 42	- 69	- 173	- 64	2 373
Construction	48	61	60	10	- 46	- 13	1 442
Tertiaire marchand	132	193	254	- 120	- 120	205	11 262
<i>dont : commerce</i>	11	18	40	- 18	- 44	6	2 997
<i>intérim</i>	22	16	25	- 135	- 19	96	587
<b>Emploi salarié tertiaire essentiellement non marchand<sup>2</sup></b>	<b>73</b>	<b>100</b>	<b>73</b>	<b>32</b>	<b>90</b>	<b>19</b>	<b>7 673</b>
<b>Emploi salarié agricole</b>	<b>- 7</b>	<b>- 5</b>	<b>- 12</b>	<b>- 10</b>	<b>- 2</b>	<b>- 4</b>	<b>221</b>
<b>Emploi salarié total</b>	<b>157</b>	<b>289</b>	<b>331</b>	<b>- 166</b>	<b>- 252</b>	<b>145</b>	<b>23 886</b>

1. Secteurs essentiellement marchands : ensemble hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

2. Y compris contrats aidés.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

## Les créations d'emploi ont été plus nombreuses qu'attendues au regard de l'évolution de l'activité

Habituellement, l'emploi réagit avec retard aux fluctuations de l'activité. En effet, les entreprises n'ajustent pas instantanément leurs effectifs aux variations d'activité observées ou anticipées. Lors d'une crise économique importante, cela conduit à une évolution particulière de la **productivité** : en phase de récession, l'emploi baisse moins rapidement que l'activité et les gains de productivité chutent fortement ; ensuite, lors de la phase de reprise, l'emploi peut mettre un certain temps à retrouver un rythme de croissance en phase avec celui de l'activité, et les gains de productivité deviennent alors temporairement plus élevés que la moyenne. Dans la crise actuelle, à partir du début de la dégradation de l'activité en 2008, la productivité apparente du travail a très fortement baissé (figure 2) : bien qu'en baisse, l'emploi a mieux résisté à la chute d'activité que lors des crises précédentes. À compter du printemps 2009, l'économie française renoue avec des gains de productivité, certes ponctuellement importants durant quelques trimestres, mais en dessous de la tendance observée à moyen et long terme ensuite (+ 0,6 % en fin d'année 2010 en glissement annuel contre + 1,1 % en moyenne depuis 1990). Au final, depuis la crise, le mouvement cyclique de la productivité a été conforme à celui attendu, mais il s'est accompagné d'un fléchissement de cette productivité en moyenne sur l'ensemble de la période. Autrement dit, l'emploi s'est mieux tenu qu'attendu, au regard de la violence du choc survenu sur l'activité.

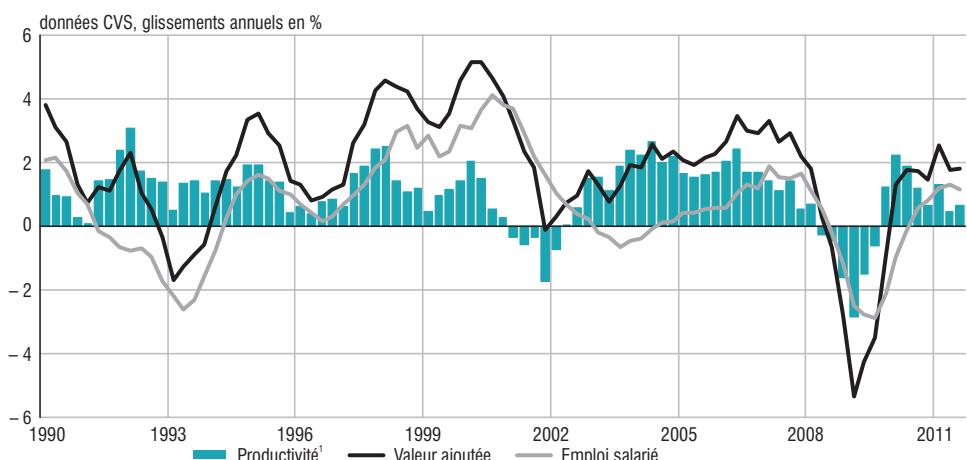
## L'emploi intérimaire repart à la hausse dès la mi-2009 mais s'essouffle en 2011

L'intérim a été la principale variable d'ajustement de l'emploi à l'activité entre 2008 et 2010, à la baisse comme à la hausse. Ainsi, entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, les effectifs intérimaires se sont contractés de plus d'un tiers. Le taux de recours à l'intérim a chuté dans les secteurs marchands, passant de 4,1 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 à 2,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Cependant, dès la mi-2009, le nombre d'intérimaires a augmenté de nouveau et sa croissance s'est poursuivie tout au long de l'année 2010 (+ 96 000 intérimaires). En 2010, plus des deux

tiers des créations nettes d'emploi provenaient de l'accroissement de l'emploi intérimaire. Début 2011, l'emploi intérimaire progresse moins fortement au 1<sup>er</sup> semestre (+ 16 000 créations d'emploi), puis diminue au 3<sup>e</sup> trimestre (- 16 000 postes). Avec 587 000 emplois, il reste bien en deçà de l'effectif maximum de 676 000 emplois observé début 2008.

Le levier que constitue l'intérim pour ajuster le niveau d'emploi n'a pas été utilisé de la même façon par les différents secteurs d'activité durant la crise (figure 3). L'industrie a quasiment divisé par deux ses effectifs intérimaires et son taux d'emploi intérimaire a perdu 3,5 points entre début 2008 et début 2009. Dans la construction, le secteur qui emploie le plus d'intérimaires en proportion dans sa main-d'œuvre, la chute a été moins forte (- 1,6 point sur la même période). Enfin,

## 2. Emploi salarié, valeur ajoutée, et productivité dans les secteurs marchands non agricoles

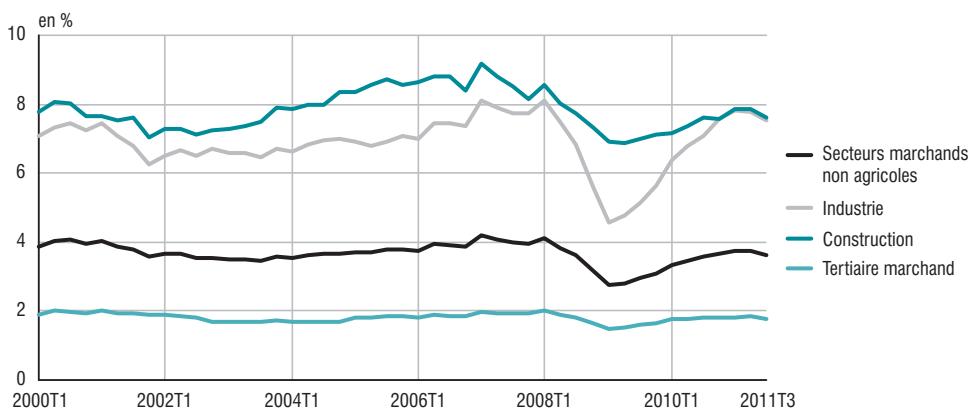


1. La productivité, dite apparente, du travail est ici définie comme le rapport entre la valeur ajoutée en volume et le nombre d'emplois (voir *Définitions*).  
Champ : France métropolitaine, secteurs marchands non agricoles.

Note : l'emploi est ici mesuré en moyenne trimestrielle (en calculant la demi-somme de l'emploi en fin de trimestre) pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles, mesurée elle aussi en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, estimations d'emploi et Comptes nationaux.

## 3. Taux de recours à l'intérim par secteur dans les secteurs marchands non agricoles



Champ : France métropolitaine.

Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, l'intérim utilisé par l'industrie représente 7,5 % de l'emploi dans l'industrie.

Sources : Dares, Insee.

même si ce secteur y recourt traditionnellement beaucoup moins, le tertiaire non marchand n'a pas épargné non plus l'emploi intérimaire durant la crise (- 0,5 point entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2009). Depuis 2009, les progressions de l'emploi intérimaire par secteur sont d'ampleur comparable aux chutes observées au début de la crise. Si, dans chacun des trois secteurs, les taux d'emploi intérimaires ne sont pas revenus mi-2011 à leur niveau de 2007, ils ont retrouvé les niveaux moyens observés entre 2000 et 2007. Toutefois, ces taux de recours à l'intérim s'orientent de nouveau à la baisse au 3<sup>e</sup> trimestre 2011.

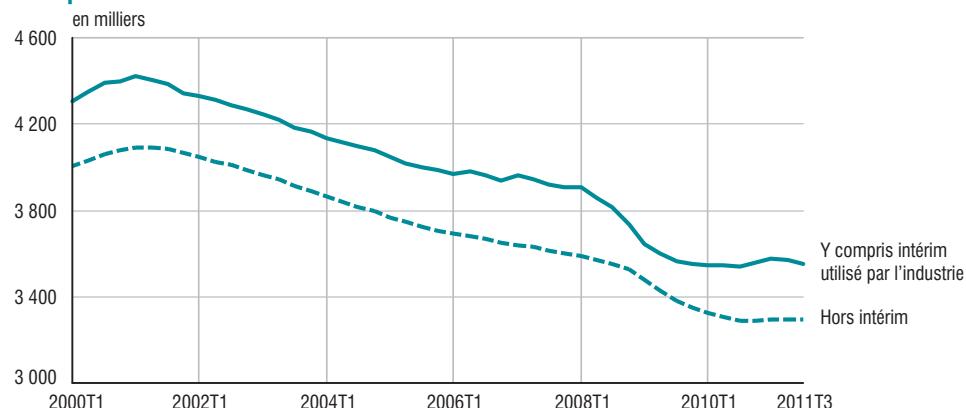
## Hors intérim, la dynamique de l'emploi dans l'ensemble des secteurs marchands favorable depuis début 2010, s'atténue nettement à la mi-2011

À la suite du redémarrage de l'activité depuis 2010, la croissance de l'emploi SMNA provient d'un retour des créations nettes d'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, associé à un ralentissement des destructions d'emploi dans l'industrie comme dans la construction.

L'augmentation de l'emploi marchand hors intérim observée en 2010 (+ 34 000 postes) s'amplifie au 1<sup>er</sup> semestre 2011 (+ 121 000 emplois). L'emploi marchand hors intérim avait atteint son point bas début 2010 après une baisse de plus de 320 000 postes en 2009.

Tendanciellement en baisse depuis le début des années 2000 (notamment du fait du développement de l'externalisation), l'emploi dans l'industrie a fortement chuté en 2008 et 2009, puis a bénéficié de l'amélioration de la situation économique (*figure 4*). En 2008, les destructions d'emploi intérimaires ont été importantes dans l'industrie. En 2009, les pertes d'emplois intérimaires industriels ont cessé mais la tendance à la baisse s'est accentuée pour les emplois industriels hors intérim. Au total, durant la période 2008-2009, 250 000 emplois ont été perdus dans l'industrie hors intérim (350 000 emplois perdus y compris intérimaires en poste dans le secteur) alors que le rythme annuel moyen de destructions était de 70 000 emplois par an depuis 2000. En 2010, la reconstitution des emplois intérimaires a conduit à une stabilisation de l'emploi industriel y compris intérim tandis que l'emploi industriel hors intérim retrouvait un rythme de pertes d'emploi tendanciel (- 62 000 postes en 2010, soit - 1,8 %). Sur les trois premiers trimestres 2011, l'emploi dans l'industrie est relativement stable.

### 4. Emploi dans l'industrie



Champ : France métropolitaine.

Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, l'industrie compte 3,3 millions d'emplois hors intérim et 3,6 millions d'emploi y compris intérimaires en poste dans ce secteur.

Sources : Insee, estimations d'emploi et Dares.

Les pertes d'emploi dans la construction ont commencé plus tardivement que dans le tertiaire (- 46 000 emplois en 2009 après + 10 000 en 2008) et se sont poursuivies en 2010 (- 13 000 emplois). Le retour des créations d'emploi dans la construction début 2011 apparaît très modéré quand on le compare au rythme d'avant-crise (+ 60 000 en moyenne de 2004 à 2007).

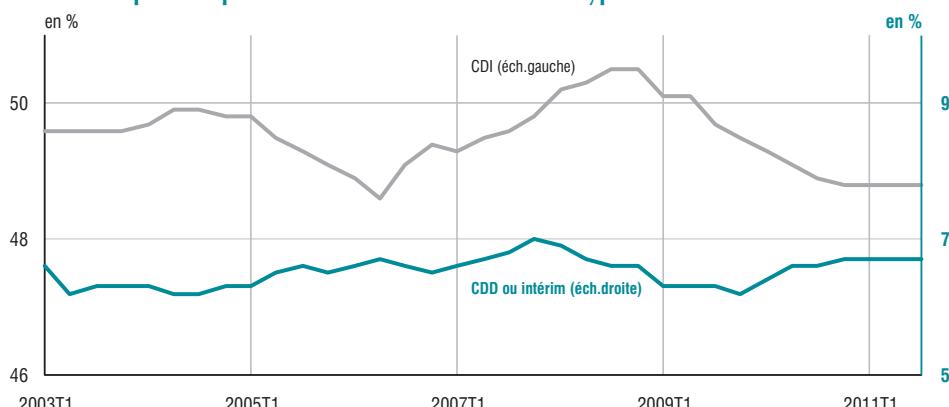
L'emploi non marchand s'est inscrit dans une dynamique contrecyclique : dynamique en 2009 (+ 90 000 emplois), sa progression a ralenti en 2010 (+ 19 000 emplois). Les moyens financiers alloués en 2010 aux contrats aidés avaient même été initialement abaissés en programmation budgétaire, mais le plan « rebond vers l'emploi » a permis en définitive de soutenir les créations d'emploi des secteurs non marchands à partir du milieu de l'année 2010. En 2011, l'emploi non marchand serait en baisse (- 15 000 postes sur le premier semestre), notamment sous l'effet de la diminution du nombre de bénéficiaires d'emplois aidés.

## Depuis 2010, un taux d'emploi stable mais des évolutions contrastées selon le type de contrat

Les formes d'emploi les plus flexibles (intérim et contrats à durée déterminée - CDD) s'ajustent plus rapidement à l'évolution de l'activité que l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI). Ainsi, la part des emplois les plus flexibles dans la population des personnes de 15 à 64 ans a diminué de 7,0 % fin 2007 à 6,2 % fin 2009 (figure 5). Avec un retard d'un an par rapport à l'emploi flexible, la part des CDI a connu une baisse de plus grande ampleur, passant de 50,5 % fin 2008 à 48,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. L'emploi en CDD et intérim a redémarré en 2010 (taux en progression d'un demi-point sur l'année) tandis que le taux d'emploi en CDI est resté stable jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2011.

Toutes formes d'emploi confondues, le taux d'emploi des 15-64 ans, après avoir connu un sommet en début d'année 2008 proche de 65 %, est redescendu durant les deux années suivantes. Il demeure depuis la fin 2009 légèrement en dessous de 64 % (figure 6).

### 5. Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans selon le type de contrat

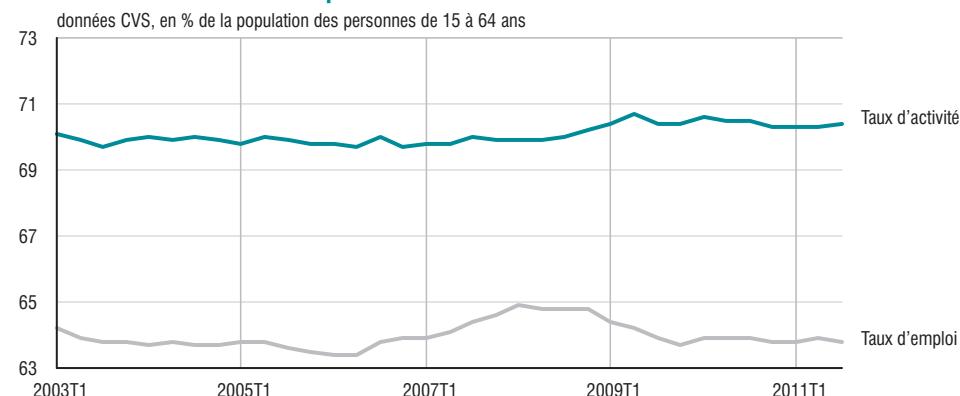


Champ : France Métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans.

Note : le taux d'emploi en CDI est le rapport entre le nombre d'actifs occupés en CDI et la population totale ; le taux d'emploi en CDD ou intérim est le rapport entre le nombre d'actifs occupés en CDD ou intérim et la population totale. Ne sont pas détaillés ici, les autres types d'emplois (non-salariés, apprentis). Données CVS en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 6. Taux d'activité et taux d'emploi



Champ : France Métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans à 64 ans.

Note : données CVS en moyenne trimestrielle, en %. Les personnes actives sans emploi sont au chômage.

Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, le taux d'activité est de 70,4 %.

Source : Insee, enquête Emploi.

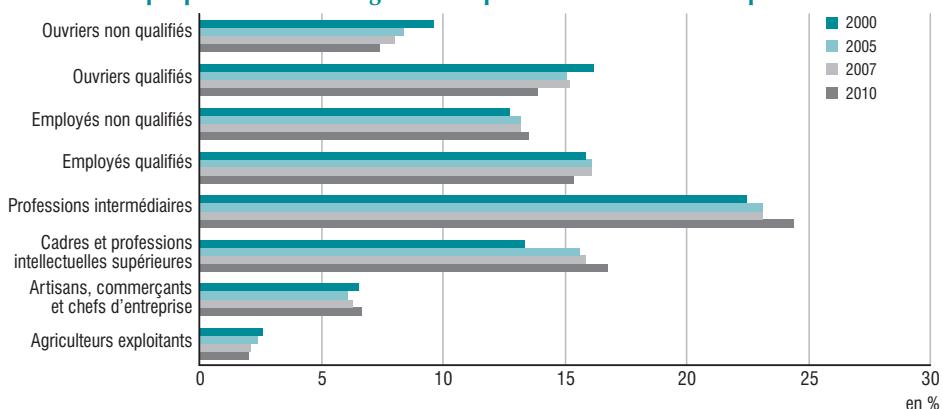
## Sous-emploi en baisse de 2010 jusqu'au début 2011

La crise a également eu une incidence sur le **sous-emploi** mais de façon plus temporaire. En hausse importante à compter de 2008, il a atteint un sommet au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 (6,1 % de l'emploi) avant de revenir presque à son niveau initial au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 (4,9 %, contre 4,8 % en 2008). Il a depuis légèrement réaugmenté jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2011. C'est le chômage partiel qui a le plus contribué aux évolutions du sous-emploi. En nette hausse entre 2008 et 2009, sa part s'est ensuite repliée de 0,9 % de l'emploi au début 2010 à 0,2 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Il s'accroît modérément au 3<sup>e</sup> trimestre 2011. Parallèlement, le temps partiel subi a progressé lui aussi en 2008 et 2009 mais dans une moindre mesure. Il a ensuite baissé, de 5,3 % de l'emploi début 2010 à 4,7 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Pour sa part, le taux de temps partiel dans l'emploi (qu'il s'agisse de temps partiel choisi ou subi) est relativement stable depuis début 2010, à un niveau légèrement inférieur à 18 % de l'emploi, alors que cette proportion était de 16,8 % à la fin 2008.

## En 2010, plus de professions intermédiaires et de cadres mais moins d'ouvriers qu'en 2007

Sur les dernières années, la répartition de l'emploi par profession et catégorie socioprofessionnelle s'est modifiée, à la fois sous l'effet de la crise et d'évolutions plus structurelles (*figure 7*). Ainsi, la part des professions intermédiaires dans l'emploi a progressé de 1,3 point entre 2007 et 2010 et celle des cadres de 0,9 point, dans le prolongement des tendances observées depuis plusieurs années. À l'inverse, la proportion des ouvriers qualifiés comme celle des ouvriers non qualifiés est en recul, de 1,3 point pour les premiers et 0,6 point pour les seconds. Cette décroissance de l'emploi ouvrier s'est accentuée avec la crise, notamment en raison de la diminution de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total (passée de 22,2 % en moyenne en 2007 à 20,7 % en 2010), l'industrie étant un des secteurs qui emploie en proportion le plus d'ouvriers (voir *fiche 2.1* de cet ouvrage). En revanche, les parts des agriculteurs exploitants et des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont restées relativement stables entre 2007 et 2010.

## 7. Part de chaque profession et catégorie socioprofessionnelle dans l'emploi



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2010, 2 % des personnes en emploi sont agriculteurs exploitants.

Source : Insee, enquête Emploi.

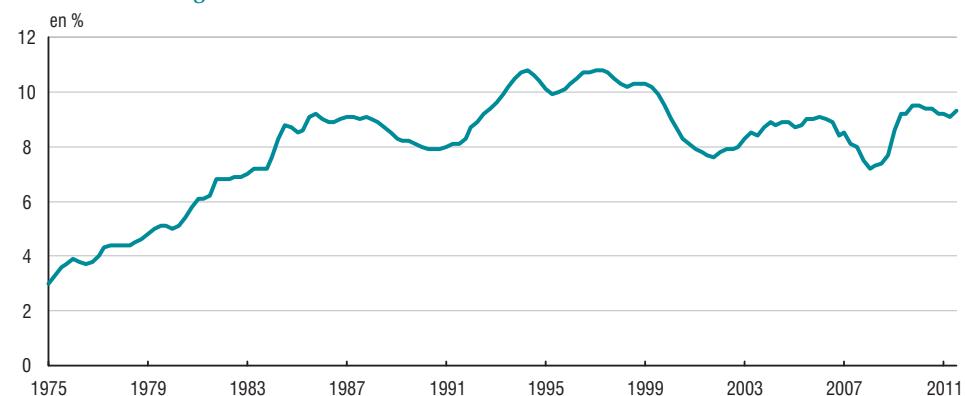
## Des seniors de plus en plus présents sur le marché du travail

Pour les personnes de 50 à 64 ans, le taux d'emploi s'accroît légèrement depuis 2008, après une période de relative stabilité depuis 2003. Cependant, corrigé des effets de structure démographique, le **taux d'emploi sous-jacent** des 50-64 ans est en hausse sensible et continue depuis 2004 (passant d'environ 47 % en 2003 à 54 % début 2011). Ainsi, les seniors se maintiennent de plus en plus sur le marché du travail, que ce soit en occupant un emploi ou au chômage. Durant la crise, le taux de chômage des personnes âgées de 50 ans ou plus a fortement augmenté (de 1,9 point entre début 2008 et fin 2009) faisant preuve d'une plus grande sensibilité aux fluctuations conjoncturelles que par le passé. En outre, les restrictions d'accès progressives à la dispense de recherche d'emploi depuis 2009 ont pu avoir un effet à la hausse sur le nombre chômeurs des classes d'âge concernées, cet effet possible sur le nombre de chômeurs au sens du BIT étant toutefois plus faible que l'effet sur les nombres de demandeurs d'emploi de catégorie A.

## L'embellie de l'emploi ne s'est traduite que par un léger repli du chômage

Le taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans a progressé entre 2008 et 2010 (*figure 6*) principalement sous l'effet de la hausse de l'activité des seniors. Stable entre 2003 et 2008 (entre 69,8 % et 70,0 %), il s'est établi en 2010 à 70,5 % en moyenne, son plus haut niveau depuis 30 ans. Depuis ce mouvement favorable semble s'enrayer : le taux d'activité s'est un peu replié à 70,3 % au 1<sup>er</sup> semestre de 2011, peut-être sous l'effet de l'aggravation persistante du marché du travail. De fait, après avoir bondi entre début 2008 et fin 2009 (de 7,2 % à 9,5 % en France métropolitaine, *figure 8*) le taux de chômage ne s'est replié que légèrement. Le taux de chômage en France métropolitaine est ainsi revenu à 9,1 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, pour s'accroître de nouveau au 3<sup>e</sup> trimestre à 9,3 %. Plus représentés parmi les emplois intérimaires et CDD, les jeunes ont bénéficié légèrement plus tôt que les autres classes d'âge d'une baisse de leur taux de chômage, qui avait fortement augmenté en 2008 et 2009. Parallèlement, le taux d'activité des 15-24 ans, proche de 38 % entre 2003 et 2008 atteint 40 % en début 2009. Il s'est depuis replié à 38,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre. Plus représentés que les femmes dans les secteurs

## 8. Taux de chômage

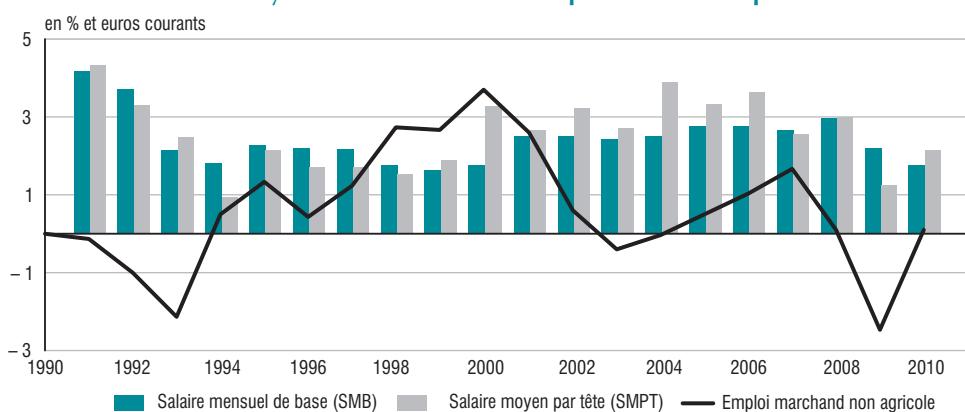


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, 9,3 % des personnes actives de 15 ans ou plus sont au chômage.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 9. Évolution annuelle moyenne des salaires et de l'emploi marchand depuis 1990



Champ : France pour le SMPT, secteurs marchands non agricoles ; France métropolitaine pour l'emploi, secteurs marchands non agricoles, France métropolitaine pour le SMB, entreprises de 10 salariés ou plus.

Sources : Insee, Comptes nationaux ; Dares, enquête Acemo.

particulièrement touchés par la crise (industrie, construction, intérim), les hommes ont vu leur taux de chômage se rapprocher de celui des femmes en 2009. Symétriquement, l'amélioration de la conjoncture de l'emploi depuis 2010 a cependant davantage bénéficié aux hommes, dont le taux de chômage est redevenu inférieur à celui des femmes (8,8 % contre 9,8 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2011).

## En termes réels, le salaire de base ralentit après le rebond de 2009

Deux indicateurs complémentaires mesurent l'évolution conjoncturelle des salaires. Le salaire mensuel de base (SMB) suit le salaire de base d'un salarié à temps complet sans prise en compte des modifications de la structure des qualifications. C'est un indicateur des salaires négociés par les partenaires sociaux ; il est mesuré sur les entreprises du secteur privé de 10 salariés ou plus en France métropolitaine. Le second indicateur, le salaire moyen par tête (SMPT) est le

rapport de la masse salariale brute aux effectifs salariés physiques : il prend en compte l'ensemble des rémunérations perçues par les salariés, notamment les primes, l'intéressement et la rémunération des heures supplémentaires.

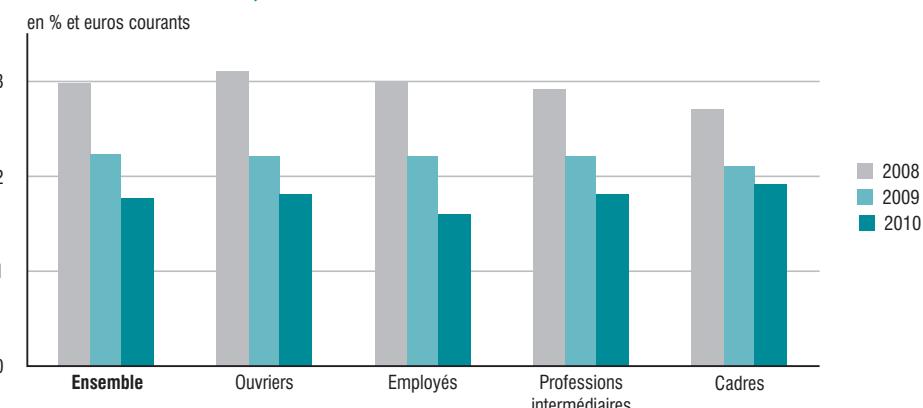
En euros courants, le rythme de croissance du SMB s'est amoindri en 2009 et 2010 (+ 3,0 % en 2008, à + 2,2 % en 2009 et + 1,8 % en 2010), pour repartir à la hausse début 2011 (*figure 9*). Pour 2011, l'**acquis de croissance** du SMB est de + 2,0 % au 3<sup>e</sup> trimestre. Le SMB a ralenti en 2009 et 2010 pour deux raisons. D'une part, le niveau élevé du chômage (supérieur à 9 %) a pesé sur les négociations de salaires. D'autre part, l'évolution de l'inflation a joué avec retard sur celle des salaires. En effet, elle entre directement en ligne de compte lors des négociations salariales et détermine pour partie les hausses du Smic (Salaire minimum interprofessionnel de croissance). Ainsi, la nette décélération des prix en 2009 s'est répercutee sur l'évolution des salaires en 2010. L'inflation est ensuite repartie sur un rythme plus élevé (+ 2,1 % en glissement annuel au 3<sup>e</sup> trimestre 2011 après + 1,5 % sur le même trimestre 2010), ce qui contribue à la légère accélération du SMB en fin de période (*encadré 1*).

En 2009, la revalorisation annuelle du Smic s'effectuait encore au 1<sup>er</sup> juillet. Le Smic s'était alors accru de 1,8 % en moyenne annuelle par rapport à 2008 et 10,6 % des salariés en avaient bénéficié. À partir de 2010, cette revalorisation intervient en janvier. Avec la très faible inflation de 2009 (+ 0,1 % en moyenne annuelle), la hausse du Smic a été modérée en 2010 (+ 1,1 % en moyenne annuelle), ne bénéficiant qu'à 9,8 % des salariés. En janvier 2011, le Smic a été revalorisé de 1,6 %, cette hausse ayant bénéficié à 10,6 % des salariés.

Toutes les catégories socioprofessionnelles (CS) sont concernées par le ralentissement du SMB en 2009 et 2010. En moyenne annuelle et en euros courants, l'augmentation du SMB en 2009 est identique pour toutes les CS (+ 2,2 %, *figure 10*). En 2010, les évolutions sont un peu plus différencierées : + 1,9 % pour les cadres, + 1,8 % pour les ouvriers et professions intermédiaires et + 1,6 % pour les employés. Par secteur d'activité, après des évolutions de + 2,1 % dans l'industrie, + 2,5 % dans la construction et + 2,2 % dans le tertiaire en 2009, le ralentissement est général (+ 1,8 % dans chacun de ces secteurs) l'année suivante (*figure 11*).

En termes réels, la dynamique salariale a été très influencée par les fluctuations notables de l'inflation de la période. Ainsi, après avoir quasiment stagné en 2008, le salaire mensuel de base réel, a crû assez vivement en 2009 (+ 2,1 % en moyenne annuelle) avant de progresser très faiblement en 2010 (+ 0,2 %) et sur les premiers trimestres de 2011. Au final en 4 ans, la croissance du SMB en euros constants est modeste (+ 0,6 % par an).

## 10. Évolution annuelle moyenne du salaire mensuel de base selon la CS

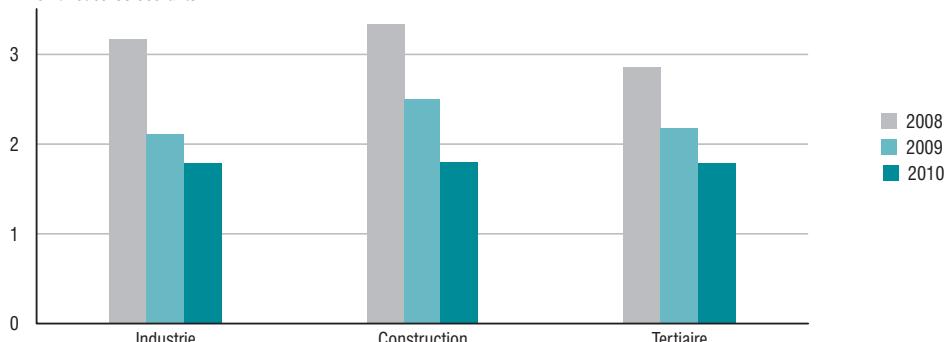


Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus.

Source : Dares, enquête Acemo.

## 11 Évolution annuelle moyenne du salaire mensuel de base selon le secteur d'activité

en % et euros courants



Champ : France métropolitaine, entreprises de 10 salariés ou plus.

Source : Dares, enquête Acemo.

### Encadré 1

#### Les salaires dans le secteur privé pendant la crise de 2008-2009

La crise a d'abord affecté l'emploi, qui a commencé à reculer dès 2008 avant de rebondir en 2010. Son impact sur les salaires réels est moins marqué au cours de 2009, le ralentissement intervenant plutôt en 2010 et en 2011.

#### L'impact des à-coups de l'inflation en 2008 et 2009

L'accélération du salaire réel en 2009 est d'abord imputable à la chronique très contrastée des prix à la consommation sur la période. De 2001 à 2007, l'indice des prix à la consommation a crû à des rythmes annuels relativement réguliers, fluctuant entre 1,5 % et 2,1 % selon les années. En revanche, en 2008, avec la flambée des cours mondiaux des matières premières intervenue en milieu d'année, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,8 %, avant de quasiment stagner l'année suivante (+ 0,1 %), du fait de la récession et du choc de sens contraire sur les prix des matières premières. Or, l'inflation affecte avec retard les salaires. Même s'il n'y a plus d'indexation des salaires sur les prix depuis les années 1980, les fluctuations de l'inflation continuent d'influer sur les négociations salariales, mais pas immédiatement ni totalement. Ainsi, la modélisation des évolutions trimestrielles du SMB met en évidence que ce sont les glissements trimestriels des prix sur les cinq trimestres précédents qui influent sur l'évolution des salaires négociés. Cela signifie que le choc à la hausse sur les prix de la mi-2008 a eu un impact sur le SMB jusqu'au second semestre 2009 et qu'a contrario, le choc inverse de la fin 2008-début 2009 a affecté le SMB jusqu'en 2010. Cette dilution dans le temps des évolutions de l'in-

flation sur celle des salaires nominaux explique qu'en termes réels, les variations salariales aillent en sens inverse des à-coups enregistrés sur les prix.

#### Des destructions d'emploi qui ont davantage concerné les emplois moins qualifiés

L'évolution du salaire moyen peut être décomposée par catégories plus fines à partir de l'exploitation des DADS (Déclarations annuelles de données sociales), dont les données sont disponibles jusqu'en 2009. Cette source plus structurelle permet de détailler les évolutions de salaire brut moyen par catégories de salariés, en prenant en compte l'évolution du poids de ces catégories dans l'emploi total ou en raisonnant sur les personnes présentes deux années consécutives. Ces évolutions sont présentées en équivalent-temps plein (EQTP), les postes de travail à temps partiel étant pris en compte au prorata de leur volume horaire relativement à un temps complet.

Or, l'évolution du salaire moyen peut être affectée par les modifications structurelles de l'emploi induites par la crise. Le ralentissement économique, amorcé dès le printemps 2008, a d'abord affecté l'emploi intérimaire, composé aux trois quarts d'emplois ouvriers, puis l'industrie et la construction, le tertiaire marchand étant moins affecté. Au total, en termes de catégories socio-professionnelles, c'est l'emploi ouvrier, qualifié ou non qualifié, qui a le plus souffert, de même que celui des employés qualifiés. L'emploi des cadres, des professions intermédiaires et des employés non qualifiés des services a mieux résisté.

En lien avec ces évolutions, l'emploi masculin, plus présent chez les ouvriers et dans l'industrie, a

### *Encadré 1 (suite)*

été davantage touché que celui des femmes. La part de l'emploi à temps partiel s'est également légèrement accrue. Ces différents effets -augmentation de la qualification moyenne qui pousse à la hausse le salaire moyen et augmentation de la part des postes à temps partiel et de l'emploi féminin qui pèsent à la baisse- se compensent globalement. Au total, au global comme à structure constante, le salaire brut moyen en EQTP s'est accru de 0,9 % en euros constants en 2009.

#### **Des évolutions contrastées selon la catégorie socioprofessionnelle**

En 2009, le salaire moyen en EQTP augmente, en termes réels, pour les ouvriers (+ 1,5 %) et les employés (+ 0,7 %). Mais il diminue pour les plus qualifiés, dont l'emploi a mieux résisté : – 0,4 % pour les professions intermédiaires et même – 1,5 % pour les cadres.

Cette évolution contrastée entre cadres et ouvriers, en période de récession ou de ralentissement de l'économie, n'est pas inédite. En effet, en période de crise, c'est l'emploi des moins qualifiés, surtout dans l'industrie, donc l'emploi ouvrier, qui est le premier touché. Cela entraîne mécaniquement une hausse du salaire moyen des ouvriers qui restent en emploi. À l'inverse, l'emploi des cadres résiste mieux, mais leur salaire moyen s'ajuste à la baisse au travers notamment des primes variables ou de l'épargne salariale qui représentent une part notable de leur rémunération. Ainsi, en 2009, cette épargne salariale s'est fortement contractée (– 10 %). En période de reprise, le phénomène inverse opère et les cadres connaissent les évolutions salariales les plus dynamiques. Il reste que l'ampleur de l'écart entre cadres et ouvriers apparaît particulièrement importante en 2008-2009. Sur la période conjoncturelle défavorable 1992-1995, le salaire moyen des cadres baisse de 1 % par an, contre une croissance de + 0,2 % pour l'ensemble des salariés. Au cours des six années suivantes (1995-2001), il croît de 0,7 % en rythme annuel contre 0,6 % pour l'ensemble des salariés. Sur la période de ralentissement 2001-2004, le rythme de croissance du salaire des cadres est de nouveau inférieur à celui des autres catégories pour, au contraire, redevenir plus dynamique sur la période 2004-2007 (*figure*).

En 2009, la baisse du salaire moyen brut des cadres est particulièrement marquée dans la finance (– 4,9 %) qui emploie environ 1 cadre sur 10, et qui a connu une croissance forte de 2005 à 2007. C'est également le cas dans le secteur des activités scientifiques et techniques (18 % de la population des cadres en EQTP), où le salaire des cadres diminue de

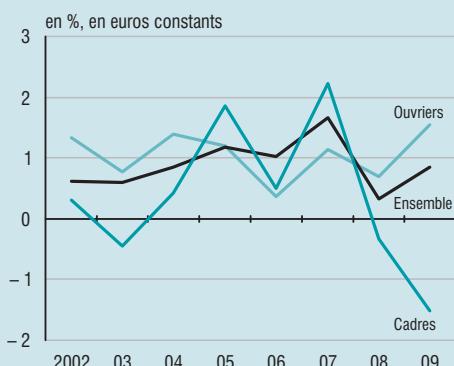
2 %. Dans l'industrie, qui occupe 1 cadre sur 5, le repli est un peu moins marqué (environ – 1 %).

Cette baisse marquée des salaires des cadres de la finance est à rapprocher de celle des très hauts salaires. Le 99<sup>e</sup> centile de la distribution des salaires du privé, qui avait augmenté sensiblement sur la période antérieure, a reculé de 1,1 % en 2009. Le salaire des femmes, dont l'emploi a mieux résisté en 2009, s'accroît de 1,6 %, contre + 0,6 % pour celui des hommes.

#### **Des évolutions moins marquées pour les personnes présentes dans leur établissement deux années consécutives**

L'évolution du salaire moyen en 2009 provient, pour partie, de l'effet des modifications structurelles d'emploi, notamment des destructions globales d'emplois résultant des entrées et des sorties de l'emploi. Quand on se limite aux salariés ayant travaillé tout au long des deux années 2008 et 2009 sur le même type d'emploi (temps complet ou même quotité de temps partiel) dans le même établissement (qualifiés de « permanents »), le constat est sensiblement différent de celui porté sur l'ensemble des salariés. L'évolution moyenne des salaires bruts de ces personnes restées en emploi est plus favorable (+ 1,8 % en euros constants). Ce sont là encore les cadres qui connaissent l'évolution la moins dynamique de leur salaire brut : celui-ci est en légère baisse (– 0,1 %), alors que l'évolution est positive pour les professions intermédiaires (+ 0,6 %), pour les ouvriers (+ 1,5 %) et pour les employés (+ 2,0 %). La légère baisse du salaire des cadres s'explique notamment par une réduction sensible de leurs primes.

#### **Évolution annuelle du salaire brut moyen en EQTP de 2002 à 2009**



Champ : France, salariés du secteur privé et semi-public.  
Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

## Le salaire moyen par tête, révélateur des ajustements pendant et après la crise

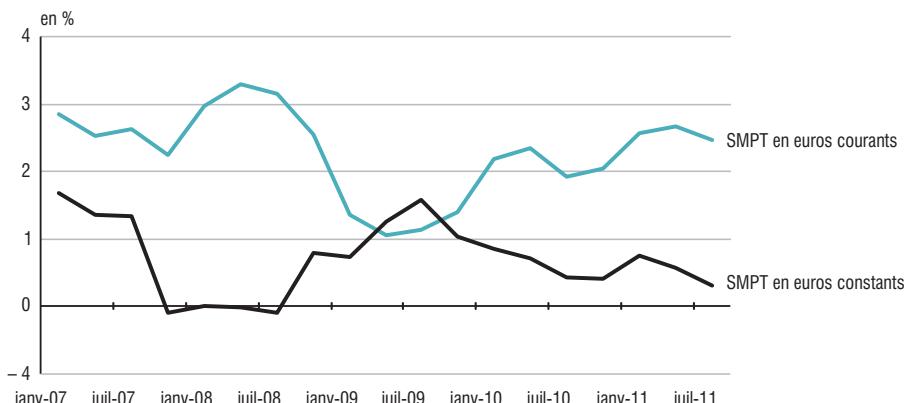
Le salaire moyen par tête (SMPT) du SMNA évolue de manière plus marquée que le SMB (figure 12). En effet, à l'inverse du SMB, le SMPT est sensible aux modifications de structure de l'emploi salarié (hausse des qualifications ou destruction d'emplois peu qualifiés, modification de la part des temps partiels) et il prend en compte l'ensemble des rémunérations y compris les primes, l'intéressement ou la rémunération des heures supplémentaires. En 2009, la hausse du SMPT avait fortement fléchi (+ 1,2 % en moyenne annuelle et en euros courants après + 3,0 % en 2008). En 2010, il progresse plus sensiblement (+ 2,1 %) mais toujours moins vite qu'en 2008. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, comme le SMB, le SMPT connaît une légère accélération : en glissement annuel, il augmente de 2,5 % en euros courants.

En 2010, la progression du SMPT en euros courants s'explique notamment par le fait que les employeurs ont réduit leur recours aux outils de flexibilité qu'ils avaient mobilisés en 2009 : chômage partiel, réduction des heures supplémentaires, baisse des primes.

Ainsi, après une forte baisse des heures supplémentaires au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (- 11 % en variation trimestrielle), le recours aux heures supplémentaires repart à la hausse à partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2009 pour retrouver le niveau de fin 2008 au 2<sup>e</sup> trimestre 2011 (plus de 180 millions d'heures supplémentaires). De même, le chômage partiel, qui avait fortement augmenté en 2009 (pour atteindre 1,0 % de l'emploi total au 2<sup>e</sup> trimestre), a baissé en 2010 et début 2011 (0,2 % de l'emploi total). Ces deux effets jouent favorablement sur l'accélération du SMPT en euros courants en 2010 puis en 2011. Le nombre d'heures travaillées par tête joue toutefois en sens inverse : il diminue en 2010, sous l'effet d'une hausse de la part des emplois à temps partiel courant 2009. La part des emplois à temps partiel dans l'emploi total reste élevée en 2010 (+ 0,5 point en moyenne annuelle entre 2009 et 2010).

L'inflation influe également sur l'évolution du SMPT, notamment à travers les réévaluations du Smic. En 2010, le SMPT en euros courants augmente ainsi plus fortement qu'en 2009 suite à la reprise de l'inflation consécutive à la flambée des prix des matières premières. À court terme, l'indexation des salaires sur une hausse des prix, spécialement quand il s'agit d'un choc d'inflation importée, est généralement partielle et retardée. C'est pourquoi, en

### 12. Évolution en glissement annuel du SMPT du secteur marchand non agricole



Champ : France métropolitaine, ensemble du secteur marchand hors agriculture et administration, éducation, santé et action sociale.

Note : dans ce graphique on utilise comme déflateur du salaire moyen par tête (SMPT), l'indice des prix à la consommation (y compris le tabac) de l'ensemble des ménages de France métropolitaine.

Sources : Insee, comptes nationaux, Dares.

termes réels (avec prise en compte de l'inflation), le SMPT décélère en 2010 : en glissement annuel et en euros constants, la croissance passe de + 1,6 % au 3<sup>e</sup> trimestre de 2009 à + 0,4 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2010, puis + 0,3 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2011.

Le ralentissement des salaires s'observe également en Europe, certains pays ayant même connu des évolutions négatives (*encadré 2*).

## En termes réels, le salaire moyen par tête dans le secteur public stagne en 2010

En euros courants, le SMPT des administrations publiques ralentit nettement en 2010 (+ 1,5 % en moyenne annuelle après + 2,4 % en 2009). Les revalorisations du point d'indice de la fonction publique sont proches d'une année sur l'autre (respectivement + 0,6 % et + 0,7 % en moyenne annuelle). Mais l'indice minimum de la fonction publique n'est pas revalorisé en 2010, après + 0,7 % en 2009, et le dispositif de prime de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) est reconduit de façon plus restrictive. La diminution du nombre de bénéficiaires de la GIPA freine l'augmentation du SMPT des administrations publiques.

Au final, ces augmentations ne compensent pas l'inflation de 2010 : en termes réels, le SMPT des administrations publiques stagne en 2010 (− 0,1 % après + 2,3 % en 2009). Sur l'année 2011, il s'oriente à la baisse. En particulier, le point d'indice de la fonction publique a été gelé. ■

### Encadré 2

#### Des salaires horaires réels en baisse dans certains pays de l'Union européenne

En 2010, l'indice du coût du travail-salaires seuls (ICT) de l'ensemble de l'Union européenne ralentit légèrement en euros courants, malgré l'augmentation concomitante de l'inflation. Il augmente de 1,7 % en 2010 en euros courants pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles (SMNA) après + 2,2 % en moyenne en 2009 (*figure*).

L'ICT est un indice de salaire horaire harmonisé au niveau européen. Il permet de comparer les évolutions de salaires entre pays membres. Il s'apparente au salaire moyen d'un équivalent-temps plein.

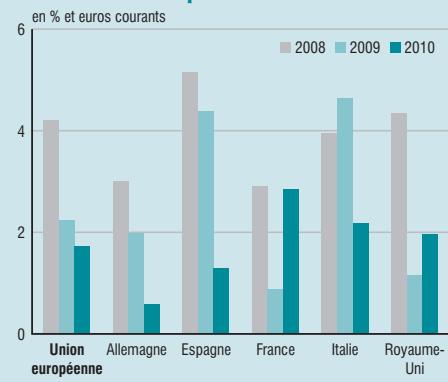
Le léger ralentissement observé au niveau de l'Union européenne masque des différences de situations. En Allemagne, les salaires décélèrent en 2010 (+ 0,6 % en 2010 contre + 2,0 % en 2009). De même, en Europe du Sud, même si l'augmentation des salaires est un peu plus forte qu'en Allemagne, le ralentissement est très marqué (+ 1,3 % après + 4,4 % en 2009 en Espagne, et + 2,2 % après + 4,7 % en Italie). À l'inverse, en France et au Royaume-Uni, pays pour lesquels le ralentissement avait été le plus marqué en 2009, le salaire horaire accélère en 2010. Il augmente de 2,8 % (après + 0,9 %) en France en 2010, et de 2,0 % au Royaume-Uni (après + 1,2 % en 2009).

Une fois déflaté de la progression des prix, l'ICT diminue globalement pour l'Union européenne en termes réels (− 0,4 % en 2010). Toutefois, en France, l'accélération observée en euros courants en 2010 se maintient en termes réels (+ 1,1 %, après + 0,8 %).

Les salaires progressent aussi en Italie, (+ 0,5 %). À l'inverse, au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, les salaires horaires baissent en euros constants (de respectivement 1,3 %, 0,7 % et 0,6 %).

En France, en 2010, l'ICT, qui mesure l'évolution du salaire horaire (et s'apparente au salaire moyen d'un équivalent-temps plein) progresse plus vite que le SMPT, qui mesure un salaire moyen par salariés. En effet, le volume horaire de travail baisse en 2010 du fait de l'augmentation de la part du temps partiel dans l'emploi, et ce malgré l'augmentation du volume d'heures supplémentaires.

#### Évolution annuelle moyenne du coût horaire du travail en Europe



---

## Définitions

**Productivité apparente** : la productivité « apparente du travail » ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés.

La productivité apparente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse produite au facteur travail :

- la richesse produite est mesurée par la valeur ajoutée (évaluée en volume) ;
- seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte et il peut être quantifié de plusieurs manières : si le volume de travail est mesuré par le nombre d'heures travaillées, on parle de « productivité horaire apparente du travail » ; si le volume de travail est mesuré par le nombre de personnes en emploi (personnes physiques), on parle de « productivité par tête ».

**Sous-emploi** : comprend les personnes actives occupées au sens du BIT (Bureau international du travail) qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage pendant la période de référence utilisée pour définir l'emploi, et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

**Taux d'emploi sous-jacent** : il permet de gommer les poids démographiques inégaux des tranches d'âge inclus dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé. Ainsi par exemple, le taux d'emploi sous-jacent permet d'avoir un taux d'emploi des seniors qui ne tient pas compte du fait que les générations du *baby-boom* arrivent progressivement à l'âge de la retraite et gonflent le poids des classes d'âges élevés. Il est calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi et le concept retenu est donc celui de l'emploi BIT.

**Acquis de croissance** : c'est le taux de croissance d'une variable entre l'année  $N-1$  et l'année  $N$  que l'on obtiendrait si la variable demeurait jusqu'à la fin de l'année  $N$  au niveau du dernier trimestre connu. Par exemple, dans cet ouvrage, le dernier trimestre connu de l'évolution du salaire de base (SMB) pour 2011 est le troisième trimestre : l'acquis de croissance du SMB pour l'année 2011 est donc égal au taux de croissance annuel que l'on obtiendrait si le SMB restait au quatrième trimestre au même niveau qu'au troisième trimestre.

---